

Main basse sur la terre : *land grabbing* et nouveau colonialisme

Compte rendu par l'association Écocampus ENS

8 avril 2013

Sommaire

1	Introduction	1
1.1	Thomas Bout, fondateur des éditions Rue de l'échiquier	1
1.2	Introduction au sujet — Anne-Cécile Robert	2
2	Aperçu et historique de l'accaparement des terres	4
2.1	Présentation de l'enquête — Stefano Liberti	4
2.2	Anne-Cécile Robert — Les pressions de l'Arabie Saoudite	6
2.3	Stefano Liberti — La mobilisation paysanne locale contre l'accaparement des terres	6
2.4	Anne-Cécile Robert — Question à Olivier de Schutter	6
2.5	Olivier de Schutter — le rôle du rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation	6
2.6	Anne-Cécile Robert — Question sur la pertinence de traduire devant la Cour pénale internationale les spéculateurs fonciers	9
2.7	Olivier de Schutter	9
2.8	Anne-Cécile Robert	10
2.9	Luc Lamprière	10
3	Questions/Réponses	13
3.1	Questions	13
3.1.1	Question de Judith Bouniol	13
3.1.2	Jacques Berthelot — spécialiste des questions agricoles, écrit dans le <i>Monde diplomatique</i>	13
3.1.3	Question	13
3.1.4	Question	14
3.1.5	Clara Jamart — responsable des questions alimentaires à Oxfam France	14
3.1.6	Question	14
3.2	Réponses	14
3.2.1	Stefano Liberti	14
	Sur les agrocarburants.	14

	Sur l'Arabie Saoudite.	15
3.2.2	Olivier de Schutter	15
	Sur les agrocarburants.	15
	Sur la sécurité des investissements.	16
	Sur le titrement des petits paysans.	16
3.2.3	Luc Lamprière	17
	Sur les agrocarburants.	17
3.3	Deuxième série de questions	17
3.3.1	Question	17
3.3.2	Remarque	17
3.3.3	Gérard Éripret des Amis de la Terre	18
3.3.4	Question de Gilles Éluen	18
3.3.5	Question	18
3.3.6	Question	18
3.3.7	Question	19
3.3.8	Anne-Cécile Robert	19
3.4	Réponses	19
3.4.1	Stefano Liberti	19
	Sur l'accaparement de l'eau.	19
	Sur les pompiers pyromanes.	19
	Sur l'action en tant que citoyen.	20
3.4.2	Olivier de Schutter	20
	Sur la question de la consommation chez nous et de notre responsabilité.	20
	Effets contraignants des directives.	21
3.4.3	Luc Lamprière	21
	Qu'est-ce qu'on peut faire?	21

Transcription de la table ronde sur *l'accaparement des terres* du lundi 8 avril 2013 au Comptoir Général, en présence de :

- Stefano Liberti, auteur du livre *Main basse sur la terre : land grabbing et nouveau colonialisme* et spécialiste des questions africaines (éd. Rue de l'échiquier, 2013),
- Olivier de Schutter, rapporteur spécial aux Nations unies pour le droit à l'alimentation,
- Luc Lamprière, directeur général de l'ONG Oxfam France,

et modérée par Anne-Cécile Robert, journaliste au *Monde diplomatique*. Table ronde organisée par les éditions Rue de l'échiquier¹, le Comptoir Général² et l'association Écocampus ENS³.

1. <http://ruedelechiquier.net/>

2. <http://www.lecomptoirgeneral.com/>

3. <http://ecocampus.ens.fr>

1 Introduction

1.1 Thomas Bout, fondateur des éditions Rue de l'échiquier

Nous sommes fiers de publier ce livre sur un sujet d'une brûlante actualité. Trois années d'investigation, du journalisme d'enquête comme on en fait encore. Au cœur de ce sujet d'accaparement des terres résident des problématiques essentielles : l'alimentation de demain, les énergies, la financiarisation de l'agriculture.

L'accaparement des terres a déjà été abordé par les éditions Rue de l'échiquier, dans un livre de Lester Brown⁴, pape de l'écologie politique aux États-Unis, intitulé *Basculement*, publié fin 2011 et qui consacrait un chapitre à ce sujet.

1.2 Introduction au sujet — Anne-Cécile Robert

Je souhaite simplement commencer par le fait que ça fait très longtemps que je n'anime plus de table ronde, je suis d'habitude intervenante et auteure de livres, mais j'ai fait une exception ce soir, parce que l'accaparement des terres est un sujet extrêmement grave dont on ne parle pas assez.

J'ai fait une exception aussi parce que Stefano Liberti porte haut le flambeau de la profession journalistique. Le journalisme est actuellement en crise : des journaux et des kiosques ferment, et le vrai métier de journaliste, celui qui consiste à faire des enquêtes, des enquêtes de long terme sur des systèmes, à s'immerger dans un milieu pour expliquer, donner à voir comment fonctionne notre monde, ce métier est en train de disparaître parce que les journaux n'ont plus de moyens. Tendance à disparaître aussi parce qu'on est tombé dans une forme de journalisme événementiel, qui a sans doute un intérêt, mais n'est pas toute la réalité du métier.

Le premier intervenant est Stefano Liberti, qui nous racontera son enquête sur l'accaparement des terres. Ce phénomène va en s'accroissant et s'aggravant, et ce même si des mesures ont été prises récemment par les organisations internationales. Je dis que le phénomène s'accroît parce que j'ai lu sur le site d'Olivier de Schutter qu'on commençait aussi à parler d'accaparement des mers.

Le second intervenant est Olivier de Schutter⁵, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation. Il développera la prise en charge des questions d'accaparement des terres au sein des organisations internationales. C'est une question grave par son ampleur, mais aussi parce c'est une des perversités de notre monde : on observe d'un côté la financiarisation, c'est-à-dire des personnes qui veulent accaparer les terres pour faire de l'argent, et de l'autre des terres qui sont accaparées pour faire des agrocarburants. Il est facile d'imaginer que les agrocarburants sont une bonne chose, puisque leur production permet de protéger l'environnement, ils ont néanmoins un effet pervers, puisqu'ils peuvent aboutir à l'accaparement des terres. Les questions abordées ce soir seront d'abord pourquoi ce système d'accaparement des terres est pervers, mais surtout comment on peut s'en sortir, car on peut agir, comme le montre l'enquête de Stefano.

4. Biographie de Lester Brown sur le site du *Earth Policy Institute* dont il est le fondateur, http://www.earth-policy.org/about_epi/C32 (en anglais)

5. <http://www.srfood.org/>

Le troisième intervenant, Luc Lamprière, va nous montrer comment l'action des citoyens et des associations peuvent porter leurs fruits. Luc Lamprière est en effet directeur général d'Oxfam France⁶. Oxfam est présent ce soir non seulement parce que Luc Lamprière est préfacier du livre, mais aussi parce qu'Oxfam a été une des premières ONG à prendre en charge la question de l'accaparement des terres, juste après l'association Grain⁷, à qui il faut rendre hommage. Ils ont en particulier alerté les journaux sur ces questions. Luc Lamprière détaillera l'action d'Oxfam, et plus généralement celle des ONG dans un monde où on dispose d'une information qui ressemble plus à un flou continu qu'à une vision claire.

2 Aperçu et historique de l'accaparement des terres

2.1 Présentation de l'enquête — Stefano Liberti

Je vais juste faire une introduction à l'enquête que j'ai menée pendant trois ans pour comprendre les raisons et les motivations du *land grabbing*, ou accaparement des terres.

Qu'est-ce que le *land grabbing* ? C'est la cession, ou plutôt la location de terre par des acteurs privés dans des pays du Sud, en général pour des productions qui vont à l'étranger. C'est un phénomène qui a vraiment commencé en 2006-2008 et qui a des implications assez problématiques :

- La première est que l'on loue les terres dans des pays du tiers-monde pour des productions — alimentaires, mais aussi des agrocarburants — destinées au marché extérieur. Cela pose des problèmes dans des pays où la sécurité alimentaire est un enjeu. Un des exemples les plus frappants est celui de l'Éthiopie, où le gouvernement est très impliqué dans la location des terres. Ils ont mis en location trois millions d'hectares à partir de 2008, du coup des investisseurs saoudiens, indiens, européens ont débarqué. J'ai pu visiter les exploitations de compagnies étrangères qui produisent des légumes à exporter vers les pays du Golfe. Or, depuis quelques années, l'Éthiopie est frappée de manière récurrente par la sécheresse et touche des aides alimentaires de l'extérieur pour nourrir sa population. Il y a un double mouvement, les terres les plus fertiles — dans la région de Gambella par exemple —, sont données aux étrangers pour produire pour l'exportation tandis que l'Éthiopie doit importer pour nourrir sa population⁸.
- Le deuxième élément est que les accords de location et de cession de terres sont négociés entre le gouvernement central et l'investisseur, sans impliquer les communautés qui vivent sur ces terres. Il faut dire qu'en Afrique, les terres sont exploitées de manière publique en vertu d'un droit coutumier, sans titre de propriété, et ce depuis des générations. Dans les États que j'ai visités, le gouvernement a cédé ces dernières années des terres qui étaient exploitées à des acteurs privés. Les populations étaient alors soit logées, soit, dans le meilleur des cas, employées par la société.
- Le troisième aspect est que le loyer de location des terres est minuscule, ridicule.

6. <http://www.oxfamfrance.org/>

7. <http://www.grain.org/>

8. <http://www.guardian.co.uk/world/2012/may/20/land-grab-ethiopia-saudi-agribusiness>



FIGURE 1 – De gauche à droite : Luc Lamprière, Anne-Cécile Robert, Stefano Liberti et Olivier de Schutter.

J'étais à une énorme conférence internationale à Riyad en Arabie Saoudite, dans un hôtel 7 étoiles : les ministres des pays africains étaient présents, le roi était malade mais représenté, etc. Lors de cette conférence, il y avait quatre ateliers, trois d'entre eux étaient tout petits tandis qu'il y avait énormément de monde dans le quatrième : c'était le sujet qui intéressait. Durant celui-ci, le ministre de l'agriculture du Mozambique prend la parole et commence à montrer son pays, des photos des terres : « Nous avons envie de louer nos terres aux investisseurs qui veulent venir, nous proposons la location à un dollar l'hectare par an. » Une main se lève juste après : « Je suis fonctionnaire du ministère du développement rural éthiopien, nous aussi avons des terres très fertiles, nous pouvons garantir deux récoltes par an, il y a de l'eau, et nous demandons des loyers de 50c/ha/an. » Juste après, un troisième ministre se lève : « Je suis un ministre d'État de la République centrafricaine. Vous voyez, on est un État un peu enclavé, la mer est loin, on n'a pas d'infrastructures, mais on a des terres fertiles, et nous avons besoin d'investissements étrangers. Pour cela, nous proposons des conditions assez avantageuses : nous proposons de la terre gratuitement à un investisseur étranger. »

Bien que la situation ait un peu changé récemment, il y a eu dans les dernières années une surenchère vers le bas, les pays d'Afrique n'ont pas eu de position commune et ont joué l'un contre l'autre pour attirer les investissements étrangers. Pourquoi veulent-ils des investissements étrangers ? Ils ont l'image que seuls ceux-ci peuvent apporter le développement que le gouvernement lui-même n'a pas réussi à réaliser dans les cinquante ans d'indépendance.

Par la suite, je me suis demandé en quoi ce phénomène était nouveau. Le fait que des acteurs, des entreprises et des États puissants s'approprient des ressources à travers des pays plus faibles n'est pas totalement nouveau : on appelle « républiques bananières » certains pays d'Amérique centrale... Pour moi, il y a deux arguments qui font de l'accaparement des terres un phénomène particulièrement nouveau :

- Le premier est la vitesse. À partir de 2008, il y a eu un énorme mouvement d'acquisition de terres, et un énorme afflux de capitaux. Bien qu'on ne dispose pas de chiffres ou de données précis — car soit les acteurs et les contrats ne sont pas connus, soit parce que les chiffres publiés ne sont pas ceux qui sont réalisés sur le terrain —, on dispose des estimations publiées par la banque mondiale en 2010. Selon ces estimations, il y a eu passage au privé en 2008-2009 de 56 millions d'hectares, soit la superficie de la France. En 2006-2007, le phénomène était dix fois moins important : il y a une accélération incroyable du mouvement d'acquisition des terres de la part d'acteurs internationaux. Il faut en particulier noter que la plupart des 56 millions d'hectares accaparés se trouvent en Afrique.
- Le second aspect est la nature des acteurs. Il s'agit soit d'acteurs qui travaillent traditionnellement dans l'agriculture, — ce ne sont donc pas exclusivement des multinationales qui travaillent dans l'agrobusiness —, soit, et surtout, des acteurs fonciers. La terre est vue comme un investissement par les fonds de pension et les fonds souverains car le mouvement d'accaparement de terres est très lié à la crise foncière de 2007. En 2007, le marché classique s'est effondré et il y eu un passage de milliards de dollars d'abord dans les produits alimentaires de base, puis dans les terres.

En 2008, je travaillais pour la télévision italienne et je faisais une enquête sur la crise

alimentaire. Les prix ont flambé, il y a eu les émeutes de la faim dans des dizaines de pays du Sud-Monde. Je suis parti au Brésil et aux États-Unis pour tenter de connaître les raisons de cette crise, pour savoir en quelle mesure c'était un phénomène cumulatif, en quoi les agrocarburants étaient impliqués, etc. J'étais durant ce voyage à la bourse de Washington, lieu symbolique où se négocie la valeur des produits alimentaires de base. On y voit une énorme salle où les traders se réunissent pour négocier d'une façon assez magique, la valeur du soja, du maïs, du blé. Les prix s'affichent à partir de 9h30, les traders s'agitent, gesticulent, déchirent du papier, je n'y comprenais pas grand chose. J'ai posé des questions à un peu tout le monde, aux employés, aux traders, aux responsables pour essayer de comprendre le mécanisme de fonctionnement de cette bourse bizarre. Le dernier jour, je rencontre un jeune trader de 25 ans qui m'explique un peu la courbe de prix, ce que c'est, comment ça marche : quand on produit du maïs dans l'Iowa, le maïs va augmenter de valeur, mais aussi le blé. . . Mais c'est un phénomène transitoire. Puis il m'annonce : « Moi, si j'avais de l'argent, j'investirais ailleurs. . . Je me lancerais dans l'acquisition de terres dans les pays du Sud-Monde. » Je n'avais jamais entendu parler de ça. En fait, six mois après, la question est apparue dans la presse, et on a commencé à parler du phénomène d'accaparement des terres en Afrique. C'est la genèse du bouquin.

2.2 Anne-Cécile Robert — Les pressions de l'Arabie Saoudite

Juste pour l'anecdote, lorsque le *Monde diplomatique* a commencé à s'intéresser à la question de l'accaparement des terres, nous avons reçu des coups de fil et des lettres de plusieurs pays, notamment d'Arabie Saoudite, qui disaient : « Mais c'est pas vrai, Grain exagère, vérifiez vos chiffres, c'est des ONG qui délirent. » Ils essayaient de faire pression. On comprend aujourd'hui pourquoi, quand on voit les enjeux financiers et alimentaires.

Il ne faut pas oublier qu'il y a des paysans en Afrique, par exemple au Burkina-Faso, qui se battent et sont en colère. Ils sont en difficulté parce qu'ils n'ont pas de titre de propriété et qu'ils ont été expropriés un peu n'importe comment.

2.3 Stefano Liberti — La mobilisation paysanne locale contre l'accaparement des terres

En effet, j'ai remarqué qu'en Afrique de l'Ouest il y a des mouvements de mobilisation paysanne assez désorganisés, et une forme de combat contre les OGM et l'accaparement des terres. Ils ont eu des résultats assez importants, puisque des accords au Sénégal ont été annulés. Dans les premières années de mon enquête, j'ai été frappé par l'indifférence des opinions publiques, surtout des classes moyennes européennes. La situation a maintenant un peu changé, et c'est véritablement le résultat des actions de sensibilisation des organisations paysannes. J'étais l'année dernière au Congo-Brazzaville, pour une réunion régionale de la FAO pour discuter des lignes directrices pour l'accès à la terre, et j'ai vu que le thème était rentré dans le débat, les gens étaient au courant et il y avait une sensibilisation sur le terrain assez poussée. Il y a tout un mouvement qui part d'Indonésie, qui se propage en Afrique, qui arrive au Brésil, et qui parvient à mettre le sujet au centre du débat.



2.4 Anne-Cécile Robert — Question à Olivier de Schutter

Olivier de Schutter, vous êtes rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation. On connaît souvent vos coups de gueule qui font du bien dans dans l'univers un peu compassé des institutions internationales. Que peut faire un rapporteur face à un problème de ce genre et quelles difficultés rencontrez-vous au sein des Nations unies et face aux institutions financières internationales pour faire valoir ce droit à l'alimentation et agir pour que l'on prenne conscience de ce problème de l'accaparement des terres ?

2.5 Olivier de Schutter — le rôle du rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation

Je voudrais commencer par dire : lisez ce livre ! C'est beaucoup plus qu'un rapport habituel d'ONG comme Oxfam, parce que c'est très gai à lire, c'est très bien écrit. Ça m'a fait penser au livre d'Alessandro Barrico *Next* (Albin Michel, 2002), qui est un livre sur la mondialisation. Stefano prend le regard du candide, il campe les personnages. Il a une vue à la fois micro avec des anecdotes savoureuses qui s'empilent les unes sur les autres, mais aussi un regard macro qui est extrêmement lucide. La traduction française est une merveille, c'est très très bien écrit pour le public francophone. C'est vraiment un grand plaisir de voir qu'un livre comme celui-ci va contribuer à un débat public très important. Le livre porte sur l'accaparement des terres, mais le place dans un contexte plus large, puisqu'il porte aussi sur les agrocarburants et la spéculation financière. Merci Stefano.

Pour répondre à la question d'Anne-Cécile, la tâche des organisations internationales et des Nations unies n'est pas aisée, car les accords qui sont réalisés entre les États et les investisseurs sont des accords à bénéfices mutuels entre les deux parties. Il est dans leur intérêt de ne pas avoir de transparence et personne ne veut lever le voile sur le contenu des contrats qui sont négociés. Les deux parties voient donc d'un très mauvais œil toute tentative d'ingérence internationale sur ces contrats qu'ils considèrent comme dans leur intérêt.

C'est donc un travail difficile même si d'importantes avancées ont été faites : il faut rappeler que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale — comité de la FAO⁹ — a adopté en 2012 les directives volontaires sur la gouvernance responsable du foncier, des forêts et de la pêche¹⁰, qui sont une tentative de moraliser ces accords. Le paragraphe 12.6 est consacré à l'accaparement des terres et demande davantage de transparence, la reconnaissance des droits coutumiers, que l'on essaye de limiter la concentration agraire par exemple par un plafonnement des propriétés pour éviter que les inégalités dans l'accès à la terre ne s'accroissent face à cet intérêt renouvelé dans le foncier. Ce sont des directives volontaires, qui n'auront d'effet que si les ONG et les organisations paysannes s'en emparent, que si les juridictions les utilisent pour monter des groupes au gouvernement, etc. Même si la légitimité de ces directives est forte compte tenu de la manière dont elles ont été négociées, on est encore en l'absence d'un régime qui impose des sanctions véritables.

La question essentielle n'est pas de moraliser ces accords. Je crois qu'il y a vraiment

9. <http://www.fao.org/cfs/fr/>

10. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/newsroom/docs/VG_FR_March_2012_final.pdf

un point où le livre est utile, c'est aux pages 126-127 — je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt, bien que je l'aie perdu avec beaucoup de regrets dans un bus à Bruxelles —, Stefano nous dit qu'au fond, même les investissements les plus responsables, qui respectent les droits des populations et qui se conforment à toutes les *checklists* de principes mis en avant pour moraliser les investissements — qui sont par exemple développés par la banque mondiale avec la FAO, la CNUCED et le FIDA —, qui cherchent à éviter les impacts négatifs sur les communautés locales ne résolvent pas *la question fondamentale qui est de savoir quel est le type d'agriculture et de développement des peuples que nous souhaitons*. Le problème des organisations internationales est de ne pas oser poser la question du paradigme de développement des communautés.

Pour cela, aux Nations unies, comme d'autres organisations avant nous, nous avons identifié une série de problèmes :

1. Les petits agriculteurs, en Afrique subsaharienne en particulier n'ont *pas de titre de propriété* et peuvent se retrouver expropriés sans possibilité de recours et sans compensation. C'est un problème important, auquel les gouvernements répondent habituellement en disant qu'il y a assez de terres pour tout le monde, qu'il y a plein de terres inutilisées ou insuffisamment utilisées. Cette réponse n'est pas une vraie réponse car les terres convoitées sont les terres les plus fertiles, les plus faciles à irriguer, les plus proches des ports et des voies de communication. C'est de ces terres-là qu'il s'agit, et ce sont ces terres-là qui sont en jeu.
2. Les accords pour des milliers d'hectares imposent *très peu de contraintes* en terme de respect des ressources aquifères, de respect de la biodiversité et de respect de la santé de la terre. Et même s'il y a des contraintes qui sont imposées aux investisseurs, il y a très peu de moyens de les faire respecter.
3. Il n'y a *pas de transparence dans l'utilisation des revenus*. Ce dollar que paye l'investisseur par année et par hectare pour un bail de 99 années, Dieu sait qui le touche et qui en bénéficie. L'argent versé par l'investisseur va dans les poches de l'élite qui brade les terres de son pays sous forme de dessous de table, ce n'est pas de l'argent qui va bénéficier aux populations locales.
4. Pour les peuples autochtones en particulier, l'accès aux forêts est de plus en plus entravé, notamment parce que les forêts, et pas seulement les terres arables sont l'enjeu de convoitises suite à la *mise en place d'un marché sur les droits de polluer* suite au protocole de Kyoto.

Même si on avait des réponses à chacun de ces problèmes, la question majeure subsiste toujours : est-ce qu'on va permettre à une agriculture vivrière et familiale de se développer, ou va-t-on accepter que l'on détruise de manière responsable les paysans du monde ? J'ai publié un éditorial dans *The Guardian* qui était intitulé ainsi : « *Responsibly destroying the world's peasantry* »¹¹, détruire de manière responsable les paysans du monde. En effet, même si on fait les choses en respectant tous les critères de soutenabilité sociale et environnementale, il reste qu'avec ce phénomène d'accaparement de terres, on produit pour l'exportation et non pour la souveraineté alimentaire des pays cibles, on a le développement de formes de production agro-industrielles au détriment des cultures qui nourrissent

11. <http://www.project-syndicate.org/commentary/responsibly-destroying-the-world-s-peasantry>, 2010

les communautés locales, lesquelles permettent de développer les campagnes, de créer de l'emploi car ce sont en général des agricultures intensives en main d'œuvre.

C'est donc ce problème du paradigme de développement agricole qui n'est pas assez rencontré dans les débats que tient la communauté internationale. Dans ce débat, j'ai modestement contribué dans l'urgence à mettre en avant une série de principes fondés sur les droits de l'homme et que les États et les investisseurs devraient garder à l'esprit et respecter. Ce sont onze principes qui sont regroupés dans un rapport remis au Conseil des droits de l'homme en mars 2011. En réalité, avant que j'énonce ces principes, je mets en avant la question des coûts d'opportunité : ces terres que l'on s'apprête à donner, à brader en réalité, ne seraient-elles pas mieux utilisées par les communautés locales qui ont besoin de soutien, de possibilités de se développer, d'un meilleur accès au marché, qui ont besoin de pouvoir gérer leurs terres sous certaines garanties de sécurité juridique et foncière ? A-t-on suffisamment envisagé des alternatives au bradage actuel auquel on est en train d'assister ? C'est cette question-là qui me paraît totalement essentielle, ainsi que le type d'agriculture que l'on souhaite. Veut-on une agriculture orientée vers l'exportation, à grande échelle, recourant aux méthodes agro-industrielles, ou veut-on une agriculture familiale, produisant pour les communautés locales, permettant d'améliorer la sécurité alimentaire locale et d'augmenter les revenus des populations rurales ? Il s'agit bien de cette question qu'il est difficile et controversé d'aborder et même de poser dans le cercle des relations internationales.

D'un côté on nous propose des investissements qui vont développer des agricultures agro-industrielles à grande échelle pour les marchés mondiaux, et de l'autre côté le statu quo c'est-à-dire des paysans qui ne sont pas soutenus par leur gouvernement, *qui sont méprisés culturellement parce qu'ils ne comptent pas politiquement*, qui sont relégués à une agriculture de subsistance parce qu'on n'a pas aménagé un contexte qui permet à l'agriculture familiale et vivrière de se développer. Moi je refuse le statu quo, je pense que ces paysans ont le droit d'être aidés par leur gouvernement, je pense que les gouvernements ont le devoir de les écouter, de les soutenir. Il faut sortir de cette espèce de chantage qui consiste à dire que si vous n'acceptez pas l'accaparement de terres, c'est-à-dire cette trajectoire vers l'agro-industrie à grande échelle pour les marchés mondiaux, nous allons demeurer dans cette agriculture faiblement rémunératrice, non soutenue par les gouvernements, et qui au final ne permet pas un développement rural digne de ce nom.

2.6 Anne-Cécile Robert — Question sur la pertinence de traduire devant la Cour pénale internationale les spéculateurs fonciers

Olivier de Schutter, vous avez cité une liste de principes, de droit fondamentaux que les États devraient respecter. Jean Ziegler¹², votre prédécesseur aux Nations unies, suggérait que ceux qui font de la spéculation financière sur les terres puissent être traduits devant la Cour pénale internationale.

12. <http://www.courrierinternational.com/article/2011/10/18/un-enfant-qui-meurt-de-faim-est-un-enfant-assassine>

2.7 Olivier de Schutter

La Cour pénale internationale en tant que telle n'est pas une option pour des raisons juridiques qui embêtent tout le monde mais qui sont néanmoins là. La réalité est qu'il n'y a pas suffisamment de mécanismes de contrôle qui permettent d'éviter les abus de ce genre. Prioritairement, il faudrait que les gouvernements des pays cibles se rendent compte qu'ils hypothèquent leur avenir à moyen et à long terme. On assiste au fond à une sorte de nouvelle version de ce qu'on appelle la calamité des ressources¹³ : ça a été le cas à l'époque pour l'industrie extractive, l'industrie minière. Les gouvernements en place à un moment donné dans des pays très pauvres et à faible gouvernance bradent les ressources du pays parce que c'est la seule manière pour les dirigeants qui ont le pouvoir de se faire un maximum d'argent avant de devoir laisser le pouvoir à d'autres, opposants politiques, vainqueurs de la guerre civile, etc. Le problème de la mauvaise gouvernance est le problème majeur qui crée les difficultés liées à l'accaparement des terres. Quand on regarde les chiffres, on voit que 70% des transactions à grande échelle cataloguées par le *Land Matrix Project*¹⁴ concernent seulement onze pays, dont en Afrique, le Soudan, l'Éthiopie, le Mozambique, la Tanzanie, Madagascar, la Zambie et la République démocratique du Congo, en Asie, les Philippines, l'Indonésie et le Laos. Dans beaucoup de ces pays, notamment en Afrique, il y a une faible gouvernance, les gouvernements ne sont pas tenus de rendre des comptes, les juridictions ne sont pas indépendantes, il n'y a pas de mécanisme de contrôle indépendant qui permet de censurer les décisions prises dans les gouvernements. Jean Ziegler met le doigt sur ce problème de l'absence de révision des comptes, de l'absence de censure juridique, et ceci nous place en tant qu'organisation pouvant influencer les investisseurs face à nos responsabilités : puisque les solutions ne peuvent pas se trouver dans les pays cibles, il faut un *monitoring* beaucoup plus étroit des investisseurs à partir de chez nous, pour réguler les fonds d'investissement à New York ou en Suède, ou les banques comme la Deutsche Bank. C'est notre rôle de maintenir cette surveillance et je me réjouis que des ONG comme Oxfam le fassent avec autant d'efficacité.

2.8 Anne-Cécile Robert

L'association Grain¹⁵ a la première alerté la planète sur l'accaparement des terres, elle a été suivie par certaines ONG dont Oxfam, et aujourd'hui Oxfam France, dont Luc Lamprière est le directeur général, fait une campagne : « Spéculation : les banquiers jouent avec la nourriture, et la faim leur profite bien »¹⁶, vous êtes pas un peu méchant avec les gentils banquiers ?

13. *The resource curse*, mise au point par Joseph Stiglitz : <http://www.project-syndicate.org/commentary/the-resource-curse-revisited/french>

14. <http://landportal.info/landmatrix>

15. <http://www.grain.org/fr>

16. <http://www.oxfamfrance.org/-Banques-la-faim-leur-profite-bien->



2.9 Luc Lamprière

Non. Je vais aller à la page 126 du livre de Stefano : « Mais, à bien y réfléchir, je me rends compte que le cœur de la question est ailleurs. Les vautours capitalistes qui volent la terre et en chassent délibérément les paysans à coups de fusil n'existent pas. » Il y a deux malentendus, à la fois sur le mot *investissement* et sur le mot *responsable*. L'investissement dans la terre est très important, et il n'y en a pas eu assez. Le problème est que tout le monde ne comprend pas très bien ce que signifie investir dans la terre. En tant qu'ONG, nous avons un rôle très important pour expliquer la signification d'un investissement dans la terre. Il faut rappeler que l'investissement dont on parle est un investissement responsable, et il faut préciser ce que signifie responsable. À ce propos, Stefano déclare : « Le choix politique a été de favoriser les investissements privés de grands groupes et de laisser les petits producteurs agricoles sur le bord de la route, comme le dénonce constamment Olivier de Schutter. »

C'est assez important de voir que le travail porté par les ONG est l'élément d'un ensemble. Si les choses peuvent évoluer aujourd'hui, c'est par la violence du phénomène d'accaparement de terres. Olivier de Schutter a cité un outil, certes imparfait, mais qui a le mérite d'exister et auquel nous collaborons : le *Land Matrix Project*, un site web qui recense toute l'activité et toutes les informations que l'on peut recueillir sur l'accaparement des terres. C'est très imparfait, en particulier parce qu'il y a beaucoup de choses dissimulées et cachées, et recenser et publier les chiffres est assez complexe. Néanmoins, d'après le *Land Matrix* on a pu estimer que 203 millions d'hectares ont été accaparés dans le monde depuis dix ans, soit l'équivalent de la moitié de l'Union européenne, ou quatre fois la France métropolitaine, avec un phénomène d'accélération. Aujourd'hui, c'est l'équivalent de la surface de Paris qui est vendue à des investisseurs toutes les dix heures. Bien sûr, tous ces chiffres sont à prendre avec des pincettes, mais ils vous montrent l'ampleur et la gravité du phénomène, par son volume et son accélération. En effet, depuis 2007-2008, il y a une agitation autour de l'augmentation des prix alimentaires, notamment à cause des agrocarburants, et donc un potentiel de profit assez colossal. Depuis cette date, il y a une source nouvelle et inexploitée de profit, et c'est un des moteurs premiers de la montée des prix.

Pourquoi ne sommes-nous pas méchants avec les banques ? Parce que nous soulignons que cette activité est absolument anormale, surtout que ces banques s'affirment responsables. Nous avons fait un travail qui consiste à regarder où sont aujourd'hui les investissements, quel est le rôle que jouent les banques dans ces phénomènes, dans l'accaparement de terres et dans la prolifération des investissements dans les agrocarburants. Il y a un troisième phénomène important, qui contribue à la sécurité alimentaire : la spéculation alimentaire par le biais de fonds d'investissement. Nous avons listé les investissements des banques en France et on a mis en évidence leurs activités en matière de spéculation alimentaire. Depuis le début de la campagne, plusieurs de ces banques, et grâce à la mobilisation citoyenne, ont fermé leur fonds d'investissement. Il y a donc des possibilités d'action citoyenne à poursuivre en permanence.

Il y a une autre action possible et menée aujourd'hui au Guatemala : que faire face à un phénomène d'accaparement des terres réalisé de manière spectaculaire ? Face à l'arrivée des

bulldozers du jour au lendemain qui vont détruire votre maison et votre espace personnel ou la petite terre exploitée depuis des générations, sans avoir les droits fonciers, du moins au sens traditionnel ? Il y a dans ce cas une remise en cause de vous en tant qu'habitant du Guatemala. Nous menons dans ce cas une action de mobilisation internationale, et sur le terrain une mobilisation très forte. Ce n'est que dans le lien entre cette mobilisation de terrain et une mobilisation internationale que les choses peuvent changer.

Néanmoins, ce n'est pas toujours le bulldozer qui va arriver. Et c'est même peut-être pire. C'est la déception d'une population par rapport au potentiel d'un revenu : lorsque le bulldozer arrive pour raser votre maison, c'est une violence telle qu'il n'y a pas de doute ; par contre si on vient vous dire : « Vous gagnez pas grand chose, cédez-nous vos terres pour une somme très modique et vous aurez un emploi garanti dans cette nouvelle plantation d'huile de palme qu'on est en train d'installer et qui va s'ouvrir ici. Cédez-nous vos terres, et vous aurez un revenu garanti durant le restant de vos jours. Cédez-nous votre terre et le gouvernement s'occupera de votre avenir et vous installera dans un appartement dans la ville de Guatemala, vous allez voir les photos attractives. » Il y a au-delà de l'aspect spectaculaire de l'accapement avec des bulldozers, des hommes armés et de la violence physique, quelque chose de plus pernicieux parce que c'est un investissement qui a une allure civilisée, qui se pare du bon terme de responsable mais qui au final abuse à la fois du terme d'investissement, puisque ce n'est pas un investissement dans l'agriculture elle-même, mais dans un but précis. Si on utilise l'accapement de terres pour produire un produit agricole unique, on a pour conséquence de détruire la biodiversité, la biodiversité des productions agricoles, le cours de cette matière première, etc. Cela a aussi pour conséquence, si par hasard le cours de la matière première s'effondre, de remettre en cause la sécurité alimentaire des populations, qui ont perdu la terre, mais aussi l'habitude d'une autre culture et leur savoir-faire. Ce sont les conséquences à une ou deux générations de la monoculture et de l'accapement des terres.

Si on tire la ficelle des conséquences de l'accapement des terres, on voit nos institutions, nos banques et on peut exiger que notre pays souscrive aux règles au niveau international, d'où l'importance de la loi bancaire aujourd'hui sur ces questions. C'est notre façon d'investir sérieusement dans l'avenir de l'agriculture, et de penser à notre responsabilité en tant que citoyens. Je pense qu'on peut agir, que les ONG ont une responsabilité. Le travail qu'on mène en tant qu'ONG en France dépend de ces facteurs décrits par le livre de Stefano : on n'est jamais seul à changer les choses. On dénonce la situation sur la base de faits et de documentation, et dans le cas de l'accapement des terres, c'est très difficile : il y a beaucoup de raisons pour que ces faits ne soient pas connus. Il faut un travail de publication, de documentation. Il y a un grand enjeu dans les années qui viennent dans le cas du CSA — Comité de la sécurité alimentaire mondiale, organisme qui est techniquement un comité de la FAO, mais qui est en pratique un forum participatif où sont représentés non seulement tous les gouvernements, avec une voix par gouvernement, mais aussi le secteur privé, les ONG, les organisations paysannes, les agences internationales. Il fonctionne de manière extrêmement participative, sur la base du consensus. C'est un outil faible mais très important dans un contexte où les grands acteurs ont d'habitude la parole et dictent

la loi. Oxfam participe à ce comité, comme il participe au Forum social mondial¹⁷ parce que c'est un moment pour mobiliser autour de cette thématique et pour montrer que la société civile peut apporter des réponses. Il faut nourrir les débats internationaux de nos propositions. À l'inverse, lorsque nous émettons énormément de réserves sur les conclusions des débats internationaux — comme celles du G8 de Camp David, où une alliance a été créée¹⁸, laquelle rassemble des grandes entreprises internationales et des États : nous ne pensons pas que ce soit la solution —, nous essayons de faire en sorte que des procédures comme celles du CSA soient écoutées. Nous pensons au contraire que lorsque la société civile est écoutée, lorsqu'elle peut peser et faire avancer les choses, il y a une possibilité d'intervenir sur ces mécanismes, aussi effrayants et négatifs soient-ils.

3 Questions/Réponses

3.1 Questions

3.1.1 Question de Judith Bouniol

J'ai envie de rajouter deux dimensions à la question de l'accaparement des terres. En effet, j'ai fait des recherches en Roumanie sur cette question, et je pense que la première dimension qu'on a oubliée est la dimension européenne. On parle beaucoup de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est, mais l'accaparement des terres s'observe aussi en Europe, surtout en Europe de l'Est, et un rapport¹⁹ sortira le 17 avril sur l'accaparement des terres et l'accès à la terre en Europe. La seconde dimension est la dimension minière, il y a aussi un accaparement minier, pour l'accès à l'or, aux gaz de schiste, et au pétrole²⁰.

3.1.2 Jacques Berthelot — spécialiste des questions agricoles, écrit dans le *Monde diplomatique*

J'ai²¹ fait une étude qui montre que s'il n'y avait pas eu 130 millions de tonnes de maïs des États-Unis et 10 millions de tonnes de céréales de l'Union européenne consacrés aux agrocarburants, la demande mondiale aurait été en moyenne inférieure de 100 millions de tonnes à la production sur les années de 2005-2006 à 2012-2013, c'est-à-dire que loin d'assister à une flambée des prix agricoles, on aurait eu au contraire un effondrement. Cette année, les prix sont en baisse parce qu'on sait que la récolte va être très bonne. S'il n'y avait pas les agrocarburants, on n'aurait pas eu cette flambée des prix et cette incitation à l'accaparement des terres. Pour moi, la principale chose à faire pour les ONG est de militer

17. <http://www.fsm2013.org/>

18. <http://www.grain.org/article/entries/4663-the-g8-and-land-grabs-in-africa>

19. <http://www.oxfammagasinsdumonde.be/2013/04/communiquede-presse-journee-mondiale-des-luttes-paysannes-le-17-avril/>

20. Sur l'accaparement de l'industrie minière, voir *Paradis sous terre*, éd. Rue de l'échiquier, <http://www.ecosociete.org/t159.php> ou http://www.ruedelechiquier.net/index2.php?option=com_bibliotheque&view=poplivre&Itemid=44

21. <http://www.solidarite.asso.fr/Jacques-Berthelot>

pour l'interdiction de la fabrication d'agrocarburants à partir de produits alimentaires. J'en ai fait un chapitre dans mon livre intitulé *Réguler les prix agricoles*²².

3.1.3 Question

Il y a quelque chose qui m'étonne un peu. Quand des pays comme l'Arabie Saoudite achètent des terres, par exemple au Congo, et plus généralement dans des pays dont la population va doubler — les Africains vont passer de 1 milliard à deux milliards d'ici vingt ans —, et où on peut imaginer que la question de l'alimentation va devenir cruciale, on imagine mal des sacs de riz se balader en direction de l'étranger dans une situation de famine. Comment est-ce que ces pays investisseurs pensent récupérer leur investissement ? En quoi est-ce un investissement sûr — peut-être pas coûteux dans les terres, mais dans les machines — pour dix ou vingt ans ? Comment ces pays conçoivent-ils la pérennité de leur investissement ?

3.1.4 Question

Je suis spécialiste de rien, experte encore moins, mais militante de longue date en commerce équitable. J'ai l'impression qu'on parle toujours du même problème qui retombe toujours sur les mêmes : les paysans des pays du Sud. Je me demande pourquoi cette réponse pertinente — bien qu'elle ne soit pas la seule — qu'est le commerce équitable n'a-t-elle toujours pas trouvé sa place comme réponse au problème que vous posez ? J'ai peur qu'en abordant le problème par la piste de l'accaparement des terres on oublie les solutions qui ont déjà été proposées, comme le commerce équitable.

Il s'agit de faire en sorte que les gens puissent se nourrir, aller vers une autonomie, un équilibre et qu'ils puissent rester sur leur terre. Il est évident que si ces paysans isolés avaient pu plus s'organiser en coopératives, ils auraient pu mieux résister.

3.1.5 Clara Jamart — responsable des questions alimentaires à Oxfam France

J'ai une question sur la sécurisation des droits fonciers. Les accaparements de terres sont possibles aujourd'hui en partie car les droits des paysans sur les terres sont très peu sécurisés, notamment en Afrique. On a entendu que la mise en place de titres de propriété pourrait être une solution pour sécuriser ces droits. Néanmoins, le titre de propriété n'est pas non plus une réponse idéale et adaptée à tous les contextes, puisqu'il y a des organisations paysannes, notamment en Afrique qui ne veulent absolument pas la mise en place de droits de propriété, et qui demandent au contraire une sécurisation de leurs droits coutumiers existants. Comment faire pour les sécuriser sans passer par la création d'un marché et donc transformer la terre en bien marchand ?

3.1.6 Question

À propos de la finance, et de l'influence des traders sur les terres, notamment africaines, j'aimerais savoir le rôle des multinationales dans ce processus.

22. <http://solidarite.asso.fr/Reguler-les-prix-agricoles>

3.2 Réponses

3.2.1 Stefano Liberti

Sur les agrocarburants. Si on regarde les investissements en Afrique subsaharienne, la plupart sont des investissements en agrocarburants. La raison ? Les États-Unis et l'Europe se sont donné des objectifs d'augmentation d'utilisation d'agrocarburants d'ici 2020, — directive 20/20/20 de l'Union européenne²³, *Energy Act* adopté par George W. Bush en 2006 aux États-Unis²⁴. La conséquence est une spéculation accrue dans le domaine des agrocarburants, car il s'agit bien évidemment d'un investissement sûr. L'Union européenne ne pourra jamais produire sur son sol les agrocarburants dont elle aura besoin pour atteindre ses objectifs, donc en tant qu'investisseur, j'achète des terres en Afrique pour produire des agrocarburants, puisqu'il y a déjà un marché. C'est également ce qui se passe aux États-Unis, où des milliers d'hectares de maïs servent à faire de l'éthanol, alors même que l'éthanol comme agrocarburant a un rendement énergétique ridicule. Là-dessus, il est possible d'agir politiquement. Il y a de grosses discussions au niveau de l'Union européenne pour réduire les objectifs fixés par la directive 20/20/20²⁵.

Sur l'Arabie Saoudite. L'Arabie Saoudite a lancé une initiative d'État pour favoriser les investisseurs qui voulaient aller à l'étranger, notamment dans des pays où le gouvernement avait fait des missions diplomatiques pour favoriser son introduction dans le marché : l'Éthiopie, le Mozambique, le Soudan du Sud, le Soudan du Nord, puis les Philippines. Il s'agit de donner des aides financières et politiques pour faire en sorte que ces investissements soient rentables. L'Arabie Saoudite a fait des choix un peu extrêmes. En 2008, il y eut les émeutes de la faim et la crise alimentaire, et certains pays, notamment des pays producteurs de riz, ont mis des limites à l'exportation. Des pays dépendants des importations, comme l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe, où on ne peut pas produire grand chose, ont eu peur de se retrouver avec beaucoup d'argent et pas de nourriture. C'est là la source de la politique du Royaume d'Arabie Saoudite, initiée en 2009. Il y a néanmoins des débats au sein de l'Arabie Saoudite, j'ai rencontré des ministres et des fonctionnaires saoudiens qui disent que ça n'a aucun sens de louer des terres à l'étranger, parce que ce n'est pas sûr. Si le gouvernement change, on peut annuler la location, ou imposer que la nourriture produite dans le pays soit vendue dans le pays et non exportée. Les anciens ministres sont contre la politique lancée par le roi Abdallah. En résumé, c'est un investissement sûr car c'est un investissement soutenu par l'État. Dans les années 1980, l'Arabie Saoudite a soutenu une production de blé, à un point tel qu'ils en ont exporté. D'une manière générale, ils tentent depuis longtemps d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, mais se heurtent à un terrain peu propice.

3.2.2 Olivier de Schutter

23. http://ec.europa.eu/clima/policies/package/index_en.htm

24. https://en.wikipedia.org/wiki/United_States_biofuel_policies (article de synthèse en anglais)

25. http://ec.europa.eu/clima/policies/transport/fuel/docs/com_2012_595_fr.pdf



Sur les agrocarburants. Je partage la préoccupation de Jacques Berthelot sur les agrocarburants. C'est un sujet de grande actualité puisque le Conseil de l'Union européenne se penche dans les semaines qui viennent sur la proposition de la Commission de revoir à la baisse les quotas d'utilisation d'énergies renouvelables dans les transports. Malheureusement, la plupart des États ne sont pas en faveur de la baisse des quotas dans les proportions que propose la Commission. Je suis très inquiet. C'est typiquement le genre de point sur lequel les ONG peuvent agir et avoir un impact extrêmement direct sur l'accaparement des terres dans les pays du Sud. En effet, toutes les études dont on dispose montrent une importance très grande des agrocarburants non seulement sur la pression à la hausse sur les prix des matières premières agricoles, mais aussi sur la spéculation foncière. Il est probable qu'un tiers des investissements fonciers aujourd'hui soit lié à la production d'agrocarburants. Ce chiffre est très difficile à estimer, puisque pour le soja, le maïs, l'huile de palme, il existe différentes utilisations à des fins plus ou moins alimentaires, mais la part est très significative.

Sur la sécurité des investissements. Sur la question de la sécurité des investissements dans des pays où la sécurité alimentaire n'est pas garantie, et où celle-ci risque d'impacter les réexportations, je pense que c'est une menace réelle. Je pense que pour les pays investisseurs, la meilleure attitude à adopter est de garantir que leur investissement va améliorer plutôt que réduire la sécurité alimentaire locale. Si l'on veut rassurer ces investisseurs, il faut qu'ils garantissent que la production nette augmente dans le pays d'accueil. C'est la démarche que prétend suivre le Qatar si je comprends bien. Ils disent : « nous n'investissons que dans la mesure où nous sommes sûrs qu'une partie substantielle des récoltes va aller sur les marchés locaux, augmentant la disponibilité nette de nourriture sur place pour accroître la sécurité alimentaire. » Je ne sais pas quel suivi est réalisé sur cette promesse, mais cela montre qu'ils ont bien compris la nature du danger. Il faut néanmoins introduire une nuance ici : certains traités d'investissement permettent aux investisseurs de demander une compensation si la rentabilité de leur investissement est réduite suite à la mise en place de restrictions à l'exportation imposées par les pays cibles. Si un fonds d'investissement américain est présent en Éthiopie pour exporter sur le marché mondial, et que suite à une politique, leurs chances de profit sont réduites, le fonds d'investissement pourra s'en plaindre auprès de tribunaux internationaux et exiger d'être compensé pour cette perte. Je n'exclurais pas que dans cinq ou six ans on voie apparaître une nouvelle génération de litiges qui porte sur cette matière précise.

Sur le titrement des petits paysans. Pour répondre à la question de Clara Jamart, je crois que le titrement, qui consiste à donner des titres de propriété aux petits agriculteurs pour les protéger contre l'expropriation n'est pas une solution miracle. Il y a quatre difficultés, quatre limites à cette approche, qui consiste au fond à traiter la terre comme un bien marchand comme les autres, et à traiter les occupants, les exploitants de ces terres comme des propriétaires de la terre qu'ils exploitent :

- Premièrement, cela vient multiplier les conflits fonciers car on surimpose un droit civil au droit coutumier, et ceux-ci vont se contredire. Or la propriété foncière coutumière a une forte légitimité dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne.

- Deuxièmement, souvent, les hommes profitent plus de ces procédures que les femmes, et il en va de même pour les élites locales qui en profitent plus que les petits paysans. Parce que les hommes et les élites sont mieux en mesure de bénéficier de ces programmes de titrement, largement promus par certaines agences internationales.
- Troisièmement, ces processus de titrement sont souvent affectés par la corruption. Parfois, il n'est pas possible pour un petit agriculteur d'obtenir un titre de propriété sans payer des dessous de table aux fonctionnaires en charge, et très souvent, ils n'ont pas les moyens de bénéficier de ces programmes, ce qui accentue leur exclusion.
- Enfin, le plus étonnant, on a vu dans le passé ces processus de titrement aboutir à des phénomènes de reconcentration agraire des terres. Pourquoi? Parce que ces processus de titrement poussaient les paysans à mettre en gage leur terre, à obtenir du crédit en hypothéquant leur terrain pour garantir le remboursement à leur créancier des sommes qu'ils empruntent, puis en définitive, comme ces paysans ne sont pas aidés pour faire fructifier leur terre, n'ont pas d'accès au marché, etc., ils font de mauvais investissements et de mauvais choix et se retrouvent expropriés. On a vu dans certains pays, en Amérique centrale et latine, au Guatemala par exemple, des processus de titrement qui ont bénéficié aux *gentlemen farmers* des villes, et non pas aux plus pauvres des petits paysans qui étaient pourtant la population cible de cette procédure.

Je crois qu'il faut avant tout aller vers la codification des droits fonciers coutumiers, mais sans forcément tout de suite traiter la terre comme un bien marchand comme les autres, ou si on le fait, l'accompagner par un soutien conséquent aux petits paysans, pour qu'ils puissent effectivement faire fructifier leur terre et éviter le surendettement qui conduit à la reconcentration agraire que je viens de décrire.

3.2.3 Luc Lamprière

Sur les agrocarburants. Sur les agrocarburants, l'actualité à Bruxelles nous impose d'être vigilants sur le sujet. L'incorporation des agrocarburants dans les carburants au niveau européen fait l'objet d'une bataille de lobbies colossale, qui rend l'action des ONG et des citoyens d'autant plus importante : *si notre voix n'est pas entendue, d'autres se font entendre à notre place*, alors même que les agrocarburants, on le sait, ont un bilan énergétique très pauvre, voire négatif, en plus d'avoir pour conséquences l'augmentation des prix des denrées alimentaires et l'accaparement des terres. En gros, ils ont tout faux.

Alors lorsque des voix s'élèvent, en France en particulier, pour nous vanter les mérites de la betterave ou du colza, qui ne sont pas du tout le sujet du jour, c'est surtout pour détourner l'attention de problèmes mondiaux. Il faut que nous, citoyens, montrions au niveau international que la logique nationale ne permet pas de traiter correctement ces questions. Il faut à la fois une mobilisation, mais aussi une responsabilisation de nos propres gouvernements, ce qui a été le cas, puisque la France, notamment par le biais de son ministre de l'agriculture, a pris des positions. On ne peut pas faire plaisir à tout le monde, c'est une loi dure de la politique. Il y a une nécessité de réaliser les conséquences en Europe de nos décisions.

3.3 Deuxième série de questions

3.3.1 Question

Je me demande quel rôle on a à jouer, nous, de notre côté du monde. Est-ce qu'éteindre ce vidéoprojecteur qui tourne pendant cette table ronde pourrait, en diminuant notre consommation d'électricité, donc d'uranium, lutter contre l'extractivisme, qui revient un peu à de l'accaparement des terres, ou est-ce qu'on se situe vraiment à une toute autre échelle ?

3.3.2 Remarque

Je voudrais parler du film *Au nom de la Terre* sur Pierre Rabhi, qui parle de l'agroécologie, qui pourrait être une alternative au bradage de terres.²⁶

3.3.3 Gérard Éripret des Amis de la Terre

On a beaucoup parlé de l'Arabie Saoudite, mais pas beaucoup de l'Europe, qui est pourtant elle aussi responsable de l'accaparement des terres, puisqu'elle plante des millions d'hectares hors de ses frontières pour sa production alimentaire et les agrocarburants. La France n'est pas en reste, puisque 40% de son huile est importée. Avec notre colza produit en France, on fait le diester qu'on met dans nos bagnoles. Il faut cesser cela.

On a parlé de l'accaparement des terres, mais il faut aussi évoquer l'accaparement de l'eau, puisque pour produire de la canne à sucre, il faut arroser pour faire de l'éthanol. En France, il y a une plateforme de souveraineté alimentaire qui a été instaurée à l'initiative de la Confédération paysanne, à laquelle les Amis de la Terre participent aux côtés d'Attac et d'Oxfam France.

3.3.4 Question de Gilles Éluen

Olivier de Schutter, vous disiez tout à l'heure qu'il y a un manque de moyens de contrôle au regard des mécanismes qui permettent aux États de brader leurs terres. Pourtant à la lecture du livre de Stefano, j'avais plutôt l'impression qu'il n'existait rien de vraiment contraignant. Il me semblait que les dispositions édictées pour faire des investissements responsables étaient plutôt des bonnes paroles. Pourriez-vous résumer les dispositifs contraignants vis-à-vis des États, des financiers et des multinationales dans ce domaine ?

3.3.5 Question

Pour rebondir sur l'accaparement de l'eau, il me semble que c'est une question qu'on voit de plus en plus revenir dans les ONG, il me semble notamment que Grain a publié un rapport sur le sujet²⁷. Est-ce un enjeu discuté au sein des instances internationales,

26. Sur l'agroécologie, voir l'enregistrement de l'intervention de Marie-Monique Robin à l'occasion de la sortie de son film *Les Moissons du Futur* <http://ecocampus.ens.fr/projections-et-conferences/article/les-moissons-du-futur>

27. <http://www.grain.org/article/entries/4516-squeezing-africa-dry-behind-every-land-grab-is-a-water-grab>



notamment par vous, M. de Schutter, et parmi les contrats et négociations auxquelles M. Liberti avez pu assister, avez-vous vu la manière dont les droits sur l'eau sont négociés à côté des droits fonciers ?

3.3.6 Question

J'ai une question sur l'environnement et en particulier sur le social. On parle des terres qui sont prises, mais il y a un certain nombre de terres qui sont plutôt un désert en matière d'activité. Je voulais savoir s'il y avait d'autres activités que la culture de la terre. On parle d'agriculture, et on veut tout normaliser, il y a des erreurs qui ont été faites en Europe, on ne peut pas faire pousser les graines qu'on veut, il y a un catalogue, c'est un peu ce qui se passe avec la terre, elle est fichée d'une manière. . . J'ai l'impression qu'on fait des *business plans* sur des terrains.

3.3.7 Question

L'accaparement et l'exploitation par les acteurs des pays riches au détriment des pauvres et des pays pauvres ne sont pas nouveaux, la colonisation, etc. Actuellement il y a un tas de guerres en Afrique pour les matières premières, ça risque de s'accroître et on va vers des pénuries multiples dans les décennies qui viennent. Il va y avoir des tensions plus fortes : les surfaces cultivables diminuent mais il faudrait produire plus pour compenser le manque de pétrole. Il faut des terres et des surfaces. . . Si on revenait à la traction animale, un bœuf c'est un hectare, un cheval de même. . . On va vers de grandes difficultés dans les décennies à venir, mais personne n'en parle, c'est toujours la croissance, la société industrielle, le progrès, le développement. En France on paume des terres cultivables riches — voir l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, voir le triangle de Gonesse. Il faut bien qu'on récupère des terres ailleurs si on veut pas crever de faim.

3.3.8 Anne-Cécile Robert

J'ajoute une question : certains organismes comme la Commission européenne prennent de temps en temps des directives pour l'environnement, pour l'écologie, etc. Mais ne sont-ils point un peu pompiers pyromanes, puisqu'ils sont dans le libre-échange, dans le développement de la libre concurrence, qui contribue à finalement permettre ces mécanismes de spéculation. N'est-on pas dans un discours de faux-semblants de la part de certains organismes ?

3.4 Réponses

3.4.1 Stefano Liberti

Sur l'accaparement de l'eau. Quand on parle d'accaparement des terres, il s'agit aussi d'accaparement de l'eau. Parler d'accaparement des terres est une simplification : on n'accapare jamais des terres qui n'ont pas d'eau et qui ne sont pas exploitables. Dans plusieurs contrats que j'ai vus, l'eau est donnée gratuitement : l'utilisation de l'eau est déjà prévue dans le loyer de la terre. Lorsqu'on parle de *land grabbing*, on devrait aussi

parler de *water grabbing* : les ressources hydriques sont aussi accaparées. Par exemple, en Éthiopie, dans la région de Gambella, une compagnie indienne a pris le contrôle de quelques dizaines de milliers d'hectares dans le sud, mais aussi d'un fleuve qui était utilisé par les populations autochtones²⁸. L'accaparement de l'eau fait partie du même mouvement que l'accaparement des terres.

Sur les pompiers pyromanes. En ce qui concerne les actions menées par le Comité international, par la Commission européenne, qu'Olivier connaît beaucoup mieux que moi, parce qu'il a participé aux négociations — j'ai juste assisté à quelques sessions —, et en particulier en ce qui concerne les lignes directrices, on peut le voir sous deux angles :

- On peut se dire « c'est sur le papier et c'est assez radical, mais ça n'est pas contraignant, c'est des belles paroles. »
- D'un autre côté, les gouvernements, les acteurs privés, les organisations paysannes, la société civile ont participé à un processus de négociation pendant trois ans. Si les gouvernements ont investi du temps, de l'argent et des ressources dans ce processus, il est possible qu'ils implémentent ces lignes dans leur législation nationale et fassent en sorte que ces lignes deviennent contraignantes. Ces lignes ont été établies en mai 2012, et il n'est pas encore possible de dire ce qui va se passer.

Du point de vue des organisations paysannes, celles-ci concèdent qu'elles ont atteint un objectif, mais elles vont poursuivre leurs pressions sur les gouvernements pour que ces lignes soient adoptées.

La Commission européenne a une politique de libre-échange, et a aussi cherché à imposer aux pays d'Afrique des accords de libre-échange. Elle n'a pas tout à fait réussi. En effet, en 2006-2007, il y avait ces débats sur les accords de partenariat économique. J'étais au sommet de Lisbonne en 2007, où on ne discutait que de ça, et finalement ces accords n'ont pas été signés, notamment parce qu'il y a eu une forte mobilisation de la part des associations paysannes. J'ai eu l'impression qu'il y avait une page qui se tournait, les anciennes métropoles européennes n'étaient plus le seul interlocuteur des anciennes colonies. Je me souviens de l'ancien président sénégalais Wade qui disait lors de la conférence de presse : « Nous on ne va pas signer ça. L'Europe nous propose une voiture à 10 000 € alors que les Chinois nous proposent dix voitures à 10 000 €, alors nous on va ailleurs. » On parle beaucoup de l'influence chinoise en Afrique. À ce moment là, le fait que les pays africains aient pu négocier sur plusieurs tables a fait échouer les négociations européennes, en conjonction avec une sensibilisation très poussée des organisations paysannes, surtout en Afrique de l'Ouest.

Sur l'action en tant que citoyen. Que peut-on faire en tant que citoyen ? C'est une question compliquée. Il y a beaucoup de fonds de pension européens impliqués dans l'accaparement des terres à l'étranger, surtout en Europe du Nord, en Allemagne, au Danemark, et les gens participent à l'accaparement des terres sans le savoir. On peut demander où va l'argent, mener des campagnes pour savoir comment cet argent est utilisé.

28. <http://www.guardian.co.uk/global-development/poverty-matters/2013/feb/25/indian-land-grabs-ethiopia>

3.4.2 Olivier de Schutter

Sur la question de la consommation chez nous et de notre responsabilité. Nous sommes dans une situation où l'Union européenne dépend de plus en plus des ressources du Sud. D'après mes chiffres, l'Union européenne utilise 640 millions d'hectares de terres pour subvenir à ses propres besoins, soit 1,5 fois sa propre surface, et 60% de ces terres sont « virtuelles », c'est-à-dire contenues dans ce que nous importons. L'Européen moyen a besoin de 1,3 ha de terres par an pour ses besoins, c'est 0,4 pour le Chinois et l'Indien moyen. Or nous sommes dans un monde de plus en plus mondialisé, où des populations ayant des pouvoirs d'achat extraordinairement différents sont en concurrence pour les mêmes ressources. Au fond, c'est ça le scandale des agrocarburants : les mêmes terres, la même eau, servent au consommateur des pays riches qui change sa manière de nourrir son automobile, et ces consommateurs des pays riches sont en concurrence avec les paysans des pays pauvres qui ont un pouvoir d'achat qui ne leur permet évidemment pas de faire concurrence pour l'acquisition de ces ressources. Ça nous impose une responsabilité importante.

Effets contraignants des directives. Au minimum, assurons-nous que les investissements qui viennent de chez nous respectent ces directives. Aujourd'hui la compétence en terme d'investissements est à l'échelle européenne, ce n'est plus une compétence des États depuis le traité de Lisbonne. Je plaide pour ma part au Parlement européen pour que le cadre qui sera à l'avenir celui que l'Union européenne utilisera pour réguler les investissements européens prenne en compte ces directives volontaires sur la gouvernance responsable du foncier, pour qu'on s'assure au moins que les investissements en provenance de l'Union européenne respectent intégralement ce qui a été négocié à Rome. Il est vrai que c'est un texte entièrement volontaire pour l'instant, mais il peut servir de source d'inspiration pour améliorer les choses et mieux respecter les droits des populations locales. En France, la COFACE²⁹, l'agence qui soutient les investissements à l'étranger contre le risque politique, devrait au minimum subordonner son soutien aux investisseurs français au respect intégral de ces directives volontaires.

3.4.3 Luc Lamprière

Qu'est-ce qu'on peut faire ? En tant que citoyen, on a une double casquette :

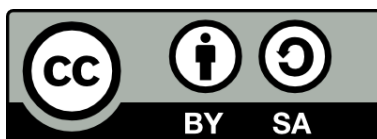
- En tant que citoyen individuel, c'est très bien d'acheter des produits issus du commerce équitable, mais il faut être très clair, ça ne va pas régler les problèmes alimentaires mondiaux. Il faut à la fois militer pour ce genre de choses dans les espaces qui le permettent, mais avoir conscience des limites de ce genre d'approche et rester modeste. Oxfam est une organisation qui a toujours milité fortement pour le commerce équitable.
- Par rapport à notre consommation d'énergie, travaillons en politique pour que l'incorporation d'agrocarburants soit réduite, mais aussi pour l'abaissement des limitations de vitesse sur l'autoroute. Il ne faut pas oublier que notre action en tant qu'individus a un impact.

29. <http://www.coface.fr/>

- Enfin, notre campagne sur les banques a pour but de responsabiliser les entreprises dont on est client ou dont on utilise les services, de leur demander « Qu'est-ce que vous faites ? Est-ce que vous faites effectivement ce que vous dites faire ? Pouvez-vous nous informer de ce que vous faites avec notre argent ? » Nous demandons d'une part d'écrire aux dirigeants des entreprises, et d'autre part nous demandons au législateur d'intervenir et de fixer un cadre légal pour soit interdire ces pratiques, soit les réglementer fortement.

On a toujours cette double casquette de citoyen, de consommateur, d'acteur politique, etc. C'est la multiplicité de ces actions qui nous permet d'agir.

Transcript réalisé par l'association Écocampus ENS et placé en libre diffusion sous les termes de la licence Creative Commons Attribution et Partage sous une licence similaire³⁰.



30. <http://ecocampus.ens.fr/ecocampus/article/contenu-librement-reutilisable>